

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

22/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

S033C324 N° D'AGRÉMENT :

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

091C0438

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation DS-062-AK (F)

02/06/2015

Date de 1^{ère} mise en circulation 02/06/2015

Marque

Désignation commerciale

PEUGEOT

308

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

Genre CTTE

VF3LB9HPAFS137669

Type/CNIT

Énergie

U10PGTVP011R704

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

137968

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

23/10/2025

25057635

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG 5.1.3.a.2. ROULEMENT : Jeu ou bruit excessif AVG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AR

Défaillances mineures :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé D

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS: Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG

8.2.22.c.1. OPACITÉ: Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2562

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 29/05/2019: 75127 km / 15/06/2020: 86657 km / 25/05/2021: 97568 km / 11/05/2022: 107606 km / 24/05/2023 : 115444 km / 03/07/2024 : 127223 km



MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G D Ripage (-8 à +8 m/km) : -0.7 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 0 % 8 %

Forces verticales : 790 daN 469 daN

Frein de service

Forces de freinage : 294 daN 305 daN 162 daN 171 da N Déséquilibre (<20%): 6 % Forces de freinage (efficacité): 294 daN 305 daN 171 daN 162 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %): 27 %

Émissions à l'échappement

Taux d'efficacité global (≥50 %):74 %

Opacité des fumées (0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :+0.3 % -1.6 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :-1.2 % -0.7 %